



Présent(e)s : M. Kader Goual, Mme Laetitia Harvey Duchesne, M. Patrick Jaubertie, Mme Sarah Klucsar, Mme Marie-Claude Lhommet, M. Philippe Loiret, M. Pierre Lucot, M. Patrice Migault, M. Luc Monti, M. Fouad Negreche, M. Jean-Claude Nohen, Mme Nadine Pouillon, Mme Alice Quiles, M. Pierre Schneider, Mme Béragère Tabutin Di Cicco, Mme Claire Vacher, Mme Marie-Antoinette Vitse, Mme Ginette Anglade et Mme Nathalie Bréban.

Excusé(e)s : Mme Laetitia Brancovan, M. Michel Cribier, Mme Marie-Lyne Ersine-Gelot, Mme Françoise Fluet, M. Helder Gil, Mme Danièle Juranville, Mme Corinne Pulicani et Mme Julie Legg.

Absente, Mme Karen Taieb, élue référente du Conseil de quartier Arsenal, transmet ses excuses aux membres du Conseil de quartier.

Accueillant les nouveaux présents, M. Pierre Lucot, président du Conseil de quartier Arsenal, les invite à se présenter et rappelle que le Conseil de quartier est une instance de démocratie participative ouverte à tous les habitants et usagers du quartier.

Lecture des réponses de la Mairie du 4^e et échanges

Constatant que la réponse de la Mairie confirme la faisabilité d'une synchronisation permanente des feux du quai des Célestins, les membres du Conseil de quartier renouvellent leur demande que la traversée piétonne entre le Parc Rives de Seine et la rue Saint Paul soit possible sans arrêt dangereux sur l'îlot central. Ils insistent pour que cette synchronisation soit mise en place au plus vite, l'utilisation du nouveau Parc allant en augmentant avec la fin de l'hiver. Ils espèrent que le coût de cette intervention de réglage des feux ne sera pas un motif de non réalisation de cette sécurisation.

Concernant l'installation d'un feu vélo il semble que la réponse de la Mairie ne réponde pas à la demande qui était de sécuriser le croisement des vélos cheminant sur la piste cyclable avec celui des voitures tournant des quais pour remonter la rue Saint Paul.

Ils signalent également la mauvaise réactivité du bouton poussoir aidant à la traversée du passage piéton à l'angle du quai Henri IV et de la rue de Schomberg dont le temps d'action est beaucoup trop long pour qu'il en soit fait usage par les piétons.

Les membres du Conseil de quartier évoquent la déviation des voies cyclables du bvd Morland et du quai Henri 4 par la rue de Sully, faite sans concertation ni information et signalent à la fois la dangerosité engendrée par cette déviation de la piste sur le trottoir juste devant une sortie d'immeuble ainsi que l'absence de signalisation précise au niveau de la place Teilhard de Chardin. Les membres du Conseil de quartier regrettent une nouvelle fois de ne pas être informés des projets qui ont un impact durable sur la circulation du quartier.

M. Patrick Jaubertie fait à nouveau remarquer qu'aucune station velib ne fonctionne dans le quartier Arsenal.

Pollution

M. Philippe Loiret rappelle que la Mairie de Paris a répondu défavorablement à la proposition des membres du Conseil de quartier qui consiste à ré ouvrir aux véhicules la descente sur berges située juste avant l'entrée du tunnel débutant sous le pont de Sully.

Les membres du Conseil de quartier renouvellent leur attente de propositions concrètes pour réduire la pollution dans le quartier, sans attendre la mise en place du bus 72.

Suite au constat que le pont de Sully est devenu le carrefour de jonction de la rive droite et de la rive gauche, ils rappellent leur suggestion émise en décembre 2017-: d'éviter à ce que les véhicules venant du boulevard Saint-Germain changent de rive et poursuivent leur trajet rive gauche sur les tronçons moins habités. Dans ce but, ils proposaient d'interdire aux véhicules de tourner à droite au bout du pont de Sully pour inciter les automobilistes souhaitant rejoindre le périphérique ou l'Est de Paris à rester sur la rive gauche en cheminant sur un tronçon moins habité.

Stationnement et circulation

Différents membres du conseil évoquent le nombre important de places de stationnement supprimées dans le quartier pour causes de multiples travaux. Les membres du Conseil de quartier proposent et demandent que la rue de Sully soit à nouveau provisoirement réouverte au stationnement le temps que les travaux se terminent.

M. Philippe Loiret explique que la politique actuelle vise à diminuer le nombre de places de stationnement, ces dernières incitant à une circulation de confort favorisant l'usage de la voiture.

Point sur le suivi du projet lauréat du BP 2017 « végétaliser la rue de Sully »

Les membres du Conseil de quartier souhaiteraient avoir un regard sur la finalisation du projet et souhaitent avoir une présentation du projet avant le lancement des travaux.

Point sur le suivi du projet lauréat du BP 2017 « Restaurer la nature dans l'îlot sportif Neuve Saint-Pierre »

Mme Alice Quilès explique qu'une réunion a été organisée sur site avec les services de la DEVE (Direction des Espaces Verts et de l'Environnement), de la DJS (Direction de la Jeunesse et des Sports) et de la Mairie du 4^e. M. Boniface N'Cho, élu chargé du Sport à la Mairie du 4^e. Alice Quilès, Laetitia Brancovan, Pierre Lucot et Hortense Georgandelis étaient également présent. Ce rendez-vous a permis d'étudier la faisabilité de la végétalisation demandée. Il a été précisé que le jardin potager pédagogique serait constitué de bacs de 1m x 1m et pourrait être mis en œuvre rapidement en fond de parcelle près de l'école. Une barrière assurera la sécurité des enfants, séparant ceux-ci des usagers du stade. Il est également prévu une végétalisation du mur qui sépare l'école et la halle de sport : il reste à définir le procédé utilisé pour végétaliser (carottage pour une plantation en pleine terre ou bien plantation en jardinière).

Mme Alice Quilès fait part de la demande du Directeur de la DJS de créer une place de parking près des locaux DJS. Elle rappelle que le projet de l'architecte précise qu'aucun stationnement ne sera prévu et présente l'opposition des riverains à la création d'une place de parking.

Concertation sur la Fusion des arrondissements 1, 2, 3, 4

M. Pierre Lucot rappelle que le Conseil de quartier souhaitait organiser une réunion publique sur ce sujet pour les habitants du quartier. Il explique que d'autres Conseils de quartier (notamment Saint-Merri) ont pris des initiatives pour travailler sur le sujet de la fusion.

La Coordinatrice des Conseils de quartier du 4^e suggère aux membres du Conseil de ne pas travailler sur une charte idéale car celle-ci dépendra du futur maire élu. Elle rappelle les trois axes principaux sur lesquels les membres des Conseils de quartier du 4^e sont invités à travailler : quelle démocratie en 2020, quelle géographie pour les Conseils de quartier et quels projets pour la future mairie.

M. Pierre Lucot considère quant à lui que réfléchir sur le fonctionnement des Conseils de quartier répond à la question relative à la démocratie locale.

La Coordinatrice des Conseils de quartier du 4^e rappelle qu'une journée citoyenne est prévue le samedi 24 avril à L'Hôtel de Ville. Les membres du Conseil de quartier sont invités à y participer. Une réflexion pour dynamiser et revaloriser les Conseils de quartier y sera notamment lancée.

Elle annonce le programme et le calendrier envisagés par la Mairie du 4^{ème} pour informer et concerter les Conseils de quartier sur la fusion des arrondissements du centre : 1^{ère} réunion inter Conseils de quartier le 26 mars, suivi début avril d'une réunion de travail inter Conseils de quartier. Dans un second, la Mairie de Paris organisera une réunion plénière des Conseils de quartier des quatre arrondissements, qui initiera des réunions de travail inter arrondissements.

Elle explique que la Mairie du 4^e trouve que l'organisation d'une réunion publique sur le sujet est trop prématurée pour l'heure. M. Pierre Lucot précise que cette réunion viserait à recueillir l'avis des habitants.

Concernant le futur choix de localisation de la Mairie d'arrondissement, Mme Claire Vacher annonce le travail mené par des étudiants du CNAM sur la création d'une liaison entre les mairies

du 3^e et 4^e arrondissement, avec l'idée d'un minibus pour assurer cette liaison. Elle précise que ces étudiants vont contacter les présidents des Conseils de quartier du 4^e pour présenter leur projet.

Vide-greniers Arsenal

Mme Sarah Klucsar explique que la Mairie du 4^e a accepté la présence d'un stand de crêpe lors du vide-greniers et que les éléments de communication ont été lancés. Elle souhaite que la demande du food truck soit intégrée aux demandes d'autorisation nécessaire à l'organisation du vide-greniers. La Coordinatrice des conseils de quartier précise que le souhait émane du Conseil de quartier et qu'il doit se charger de la demande.

Elle demande également de piétonniser la rue de la Cerisaie du n°9 au n°15 et si le food truck peut bloquer la rue. Le plan des stands, le long du boulevard, sur le trottoir côté Garde Républicaine, ainsi que l'affiche, aujourd'hui finalisée seront présentés lors du prochain Conseil de quartier.

Repas avec les personnes âgées

Mme Béragère Tabutin Di Cicco rappelle que les membres du Conseil de quartier ont proposé l'organisation de repas avec des enfants dans une école du 4^e destinés aux personnes âgées isolées. Plusieurs réunions en présence des co-présidents du conseil et de Béragère Tabutin se sont tenues en mairie et sur site pour avancer sur le projet. L'école Ave Maria a été ciblée comme la mieux adaptée pour accueillir ce projet. Les REV (Responsables Educatifs Ville), qui s'occupent du temps périscolaire et qui ont déjà proposé des activités intergénérationnelles, sont pleinement associés au projet qui aura donc pour objet d'organiser des activités intergénérationnelles pendant et après ces repas. La dernière réunion a permis d'échanger sur la viabilité du projet par rapport aux offres de restauration existantes avec le Directeur du CASVP (Centre d'Action Social de la Ville de Paris). Celui-ci devrait faire un retour sur les personnes ciblées. Les parents d'élève seront également informés lorsque le projet sera mieux avancé.

Présentation du Projet du Conseil de quartier Saint-Gervais

La Coordinatrice des Conseils de quartier du 4^e explique que le Conseil de quartier Saint-Gervais souhaite s'associer aux autres Conseils de quartier du 4^e pour organiser, le samedi 16 juin 2018, une fête intergénérationnelle. Le projet proposerait, en début d'après-midi, des ateliers pour enfants et adultes, une scène ouverte aux talents du quartier, puis, en soirée, deux concerts avec bal. Un besoin important en bénévoles a été évoqué.

Les membres du Conseil de quartier souhaitent que les porteurs du projet viennent le présenter à la prochaine réunion.

Divers

Les membres du Conseil de quartier demandent à nouveau la réglementation de l'éclairage public parisien, notamment place des Vosges.

M. Jean-Claude Nohen signale les nuisances sonores occasionnées par l'organisation d'animations musicales sur le quai Saint-Bernard. Le niveau de décibel des concerts est ressenti sur le quai Henri 4 avec un écho plus important qui gêne les riverains. Il est demandé que des mesures permettant de constater le niveau de décibel émis soient prises côté rive droite pour constater les nuisances sonores occasionnées.

Prochaines réunions 2018

Mercredi 4 avril, de 19h à 21h, salle Van Gogh de la **Cité Saint-Martin**, 4, rue de l'Arsenal

Mercredi 23 mai, de 19h à 21h, salle Van Gogh de la **Cité Saint-Martin**, 4, rue de l'Arsenal

Mercredi 20 juin, de 19h à 21h, salle Van Gogh de la **Cité Saint-Martin**, 4, rue de l'Arsenal

Chaque membre du Conseil est invité à transmettre à Pierre, Sarah et Hortense toute proposition de sujet qu'il souhaiterait voir aborder à l'occasion de la prochaine réunion.